



Conflit familial / devenir autonome

Par **undercorejay**, le **04/05/2008 à 16:22**

Bonjour, suite à un conflit familial relativement important, j'ai été mis à la porte pendant les grandes vacances 2007.
Je me pose de nombreuses questions vis à vis de mon indépendance financière et fiscale...
Je tiens à préciser que je suis étudiant et vous invite à m'envoyer un mail afin que je puisse vous faire parvenir l'intégralité de l'histoire, relativement complexe, en pièce jointe afin de ne pas avoir à taper une quinzaine de pages sur le forum...
En vous remerciant de vos conseils dont j'ai réellement besoin...
Cordialement.

Par **Jurigaby**, le **04/05/2008 à 19:33**

Bonjour.
En principe, vous pouvez leur demander une obligation alimentaire.
Pour cela, il vous faudra prendre un avocat.
Je vous conseille de vous rendre à la maison de la justice et du Droit de votre ville.